

panorapresse.ouest-france.fr

Avranches : l'école Camille-Claudé est un refuge pour la biodiversité

2-3 minutes

L'école Camille Claudé rejoint le réseau des refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et s'engage pour préserver la nature.



Les délégués des classes ont énoncé les règles de la charte des refuges LPO.

« Devenir refuge LPO est le résultat de tout le travail mené l'année dernière avec les élèves sur le thème « Sauvage » », a expliqué la directrice de l'établissement, Karine Argney-Lepage.

« On a planté beaucoup de choses dans nos jardins qui, aujourd'hui, sont en train de s'égrener. Donc, on ne coupe pas, on laisse pour que les oiseaux puissent venir se nourrir. Nous avons des zones où nous ne tondons pas du tout, et nous ne traitons pas : c'est dans le respect de la charte. »

Cette petite commune de [Seine-Maritime](#) devient « capitale française de la biodiversité »

Pour accueillir et préserver la faune, les élèves ont fabriqué, l'année passée, des nichoirs à oiseaux. « Pour l'hiver, nous avons réalisé des mangeoires à oiseaux que nous allons installer, ainsi que des points d'eau. Nous avons aussi créé des petits passages dans la clôture pour que les hérissons puissent entrer, et il y a des abris à hérissons dans les étendues d'herbe de l'école. »

Sensibiliser et aménager durablement

L'école s'engage à poursuivre son travail de préservation de la nature et de sensibilisation auprès des élèves. Elle mène actuellement une réflexion pour continuer à aménager les espaces verts :

« Nous aimerions que les enfants les investissent davantage, avec des zones pour travailler l'équilibre et d'autres pour jardiner. Peut-être planter des arbres pour apporter un peu d'ombre pendant l'été. Nous avons beaucoup d'axes de réflexion », indique la directrice.

En attendant, les élèves profitent aussi de la nature durant les cours : une fois par semaine, ils font classe dehors, sur les tables en bois installées autour des arbres.